

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

I. C. 3.

~~116~~ 29

POSTISCHES DEPARTMENT	Rome, le 20 mai 1920.
25 MAI 1920	B
N°	C
	D
	Bureau 102/152

Urgent

Monsieur le Président de la Confédération,

J'ai l'honneur de faire suite à mon rapport du 19
et à mon télégramme N° 78.

J'ai eu ce matin un long entretien avec M. Tittoni
président du Sénat et qui a présidé cette session du Conseil
de la Société des Nations. M. Tittoni m'a confirmé les indica-
tions qu'il m'avait données auxquelles il a ajouté certains
détails que je connaissais déjà en partie par un informateur
spécial. Il m'a répété que l'Italie tenait tout particulière-
ment au maintien du siège de la Société des Nations à Genève
et cela pour deux raisons; pour l'indépendance même de la Socié-
té des Nations et parce que Genève est à 7 heures de Milan
(ancien horaire!) tandis que Bruxelles exige tout un voyage
avec arrêt obligatoire à Paris et offre aussi un climat moins
clément que celui du lac Léman.

Vous pouvez, m'a dit M. Tittoni réduire à néant le
complot qui se prépare contre Genève:

1° en agissant à Washington;

2° en agissant auprès des Etats qui tiennent comme

vous et comme nous, à l'indépendance de la Société, c'est à dire
les Scandinaves, la Hollande, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie.

Ce sont ces Etats qui doivent avoir leur mot à dire dans les
affaires d'Europe et contre-balancer les forces que l'Angleterre
cherche dans ses dominions et dans les pays d'outre-mer, en par-
ticulier dans les républiques sud-américaines: il est absurde
de penser que ce sont ces pays qui viendraient faire la loi en
Europe alors que nous ne pouvons pas intervenir en Amérique en
vertu de la doctrine de Monroe.

Au Département Politique fédéral
Division des Affaires Etrangères

B e r n e .



3° en offrant à la S. D. N. un immeuble qui serait mis à sa disposition au plus tôt et qu'elle pourrait compléter et agrandir à ses frais avec le temps. L'essentiel est d'enlever aux partisans de Bruxelles un des principaux arguments dont Sir Eric Drummond a fait état dans la discussion.

Sur le 1er point j'ai dit à M. Tittoni que nous avons pris toutes les mesures pour informer Washington et que j'en avais parlé moi-même à l'ambassadeur des Etats Unis (je ne lui ai pas dit que la dépêche envoyée par celui-ci, sur ma demande, avant hier était partie, comme il me l'a dit hier soir, avant le télégramme du Conseil de la S. D. N.; il était inutile de lui donner ce détail).

Sur le second point, j'ai dit à M. Tittoni que je savais que la Norvège n'était entrée dans la Ligue des Nations que parce que le siège en était fixé dans un pays neutre. Je crois que nous pouvons compter sur l'appui de ces Etats auprès desquels nous devons agir sans retard. Je me réserve de voir à ce propos les représentants de ces pays à Rome et de leur parler très ouvertement.

Sur le troisième point, j'ai rappelé, comme je l'avais fait au comte Sforza, les termes du message du Conseil fédéral page 51, texte français. M. Tittoni ignorait ce passage. " Si je l'avais connu, m'a-t-il dit, j'en aurais parlé à Sir Eric Drummond". Je me suis empressé d'envoyer aujourd'hui même le texte du message à M. Tittoni, qui du reste l'avait déjà reçu par notre entremise.

M. Tittoni estime en outre qu'il faudrait immédiatement agir auprès de M. Bourgeois qui est reparti hier soir pour Paris. Il a vivement insisté sur ce point. Il m'a parlé à ce propos de M. Ador qui est en relation avec M. Bourgeois.

Tel fut en résumé mon entretien avec M. Tittoni.

Ne pensez-vous pas qu'il conviendrait que le Conseil

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

Fédéral, en se basant sur l'article 7, du pacte, demandât au Conseil de la S. D. N. quand il comptait venir à Genève afin de prendre toutes les dispositions nécessaires. La question devrait figurer à la prochaine session du Conseil à Londres dans un mois.

Aux détails que je vous donnais hier, j'ajoute encore les suivants:-

La manoeuvre contre Genève a provoqué dans le personnel administratif du Conseil une vive indignation. M. Colban, Norvégien, directeur de la Commission administrative, M. Van Hamel, Hollandais, directeur de la Section légale, Sir Herbert Ames, Canadien, ont exprimé leur indignation. Ce dernier s'est servi de ces termes: " I am disgusted ".

J'apprends encore que le Cardinal Mercier, durant son séjour à Rome, a fortement travaillé pour Bruxelles. La voix de cet homme illustre est très écoutée dans les milieux du Vatican.

Je vous confirme encore mon télégramme N° 79, que je vous ai envoyé ce matin. (parti le 21.)

Je vous remets en outre la copie de la lettre de Sir Eric Drummond, en réponse à celle que j'ai adressée à M. Tittoni pour lui notifier le vote du 16 mai.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre de Suisse en Italie:

Annexe: 1 ✓

Wagnin

C o p i e .

Société des Nations.

League of Nations.

Rome, le 19 mai 1920.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 18 mai, adressée à Son Excellence Monsieur Tittoni, Président actuel du Conseil de la Société des Nations.

Le Conseil m'a chargé de vous exprimer toute sa satisfaction en apprenant le résultat favorable de la votation populaire de la Suisse. Il a pris bonne note que le Haut-Conseil Fédéral a l'intention de lui annoncer ultérieurement le résultat précis du plébiscite.

En outre, le Conseil m'a prié de vous faire part de ses vifs remerciements pour les aimables assurances que vous avez bien voulu lui donner au nom du peuple suisse.

Je saisis cette occasion pour vous prier d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma plus haute considération.

(sig) Eric Drummond

Secrétaire Général

Son Excellence M. le Ministre
de la Confédération Helvétique

Légation de Suisse

à Rome.

*ne pourrait-on pas donner cette lettre à
la presse? Ch*